**Compte rendu du conseil d’équipe du 31/01/2020**

**Présents** : Dominique Breton, Elvezio Canonica, Raphaël Estève, Mélanie Moreau, Julia Roumier, Lise Segas, Ronald Soto Quiros, Ilana Heidelberg, Cecilia González Scavino

**Invité** : Frédéric Bravo

**Représentée** : Isabelle Tauzin

**Excusées** : Joy Courret, Laurence Mullaly, Nuria Rodríguez Lázaro, Isabelle Touton

1. **Budget**

Suite aux difficultés occasionnées par le congé maladie en novembre/décembre 2019 de la gestionnaire de l’unité (congé non notifié à la direction), il s’avère d’une part que les reprogrammations prévues pour 2020 sur les reliquats 2019 n’ont a priori pas pu être effectuées. C’est notamment le cas des 1000 euros alloués en 2019 pour publication dont le Sirenh avait demandé la reprogrammation pour 2020.

Il s’avère d’autre part que tous les remboursements de la fin d’exercice 2019 n’ont pas été traité du fait de cette vacance administrative et de la façon dont la Direction de la Recherche de l’UBM en a assuré la gestion. Selon le décompte effectué par Raphaël, le montant de ces arriérés s’élèverait à 3371 euros.

Un rendez-vous a été pris le 06/02/2020 avec la Direction de la Recherche pour demander une prise en charge exceptionnelle par la tutelle de ces arriérés. Quant aux 1000 euros n’ayant pas plus être reprogrammés, R. Estève pense qu’il serait possible, en fonction de la hauteur de la prise en charge par la tutelle, d’éventuellement décaler d’un an la publication des actes du colloque d’équipe Anachronisme(s) pour assigner la somme leur ayant été allouée pour 2020 à la publication du Sirenh. En rendant prioritaire pour l’établissement du budget 2021 la publication de ces actes enrichis de contributions extérieures.

1. **Thématique quinquennal 2021-2026**

Dans la perspective de la prochaine évaluation HCERES d’Ameriber (dépôt du dossier d’autoévaluation auprès de la tutelle au printemps 2020, dépôt officiel auprès de l’HCERES le 11/09/2020, visite Q4 2020 ou Q1 20121), l’importance du rôle des Directrices et Directeurs de composantes est rappelée : dans la finalisation des saisies HAL à compter du 01/01/2017 et surtout dans la centralisation des activités et publications de leur composante du 01/01/2015 au 30/06/2020.

A côté de ce bilan, le rapport d’autoévaluation prévoit également une partie prospective (programmation à 5 ans). A son propos, et étant lui-même tout à fait attaché à la liberté investigatrice des membres de l’unité, sur l’importance de laquelle Cecilia González Scavino tient à insister, R. pense qu’il est néanmoins souhaitable, et surtout tout à fait possible d’accompagner cette liberté effectivement fondamentale d’une convergence thématique souple qui ne soit pas pour autant, comme Frédéric Bravo précise que c’est la plupart du temps le cas, être totalement dénuée de contenu.

R. Estève tient de ce fait à avancer une première proposition, indicative, et qui s’effacera volontiers si l’ensemble de l’équipe se retrouve davantage dans une autre thématique. Cette thématique est celle de « l’exception », envisagée à partir des pratiques et des objets déjà mobilisés par les composantes : et comme les membres du Conseil en ont fait la demande, la transcription de présentation très sommaire faite lors du conseil est jointe à l’envoi de ce compte rendu.

Dans la même perspective de cette évaluation HCERES, une discussion s’engage sur la délimitation du périmètre déclaré de certaines composantes de l’unité, étant entendu que le travail de toutes est remarquable, et qu’il ne s’agit ici que d’un échange sur leur affichage, de nature à être précisé pour la partie prospective du rapport d’autoévaluation.

1. **Mobilisation**

Le Conseil propose de réunir une AG de mobilisation le jeudi 06/02/2020 à 12h30, afin que l’unité puisse s’associer aux mouvements enseignants et étudiants. Cette AG sera également l’occasion d’annoncer la date de l’élection du représentant étudiant au Conseil d’équipe remplaçant Vanessa Saint Martin.

1. **Troisième édition du colloque**

La discussion sur les points 1 et 2 ayant été particulièrement riche et nourrie de la réflexion de l’intégralité des membres présents, l’échange sur cette 3ème édition est uniquement amorcé. Le Comité d’organisation devra donc se réunir une première fois au mois de février pour arrêter une thématique.